

Zeitschrift: Schweizerische Gesellschaft für Wirtschafts- und Sozialgeschichte =
Société Suisse d'Histoire Economique et Sociale

Band: 19 (2003)

Artikel: Globalisation et place financière : les banques suisses et les Etats-Unis,
1931-1940

Autor: Fior, Michel

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-871951>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 18.10.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Michel Fior

Globalisation et place financière

Les banques suisses et les Etats-Unis, 1931–1940

Introduction: continuité historique de la globalisation

En 1990, le Credit Suisse fêtait les 50 ans de l'ouverture de son siège américain, qui avait débuté ses activités en mai 1940. A cette occasion, la grande banque zurichoise lança une campagne de publicité autour du slogan: "Our Globalization Began 50 Years Ago."¹ A un moment où (le début des années 1990) il faisait encore bon lever fièrement le drapeau de la globalisation, la propagande commerciale du Credit Suisse impliquait que la tendance à la globalisation telle qu'elle se manifestait à la fin du siècle s'inscrivait dans le prolongement d'un mouvement déjà en marche durant l'entre-deux-guerres et au début de la Seconde Guerre mondiale. En d'autres termes, le phénomène qui a caractérisé les deux dernières décennies du XXe siècle ne revêtirait pas un caractère spécifique, mais trouverait son point de départ dans l'entre-deux-guerres.

Qu'entendons-nous par «globalisation»? Le concept, il est vrai, est *a priori* suspect en raison de son caractère peu défini: «A term which can refer to anything from the Internet to a hamburger», écrit Susan Strange.² Adoptons, dans une première étape de cette contribution, la définition suivante: un processus d'intégration des marchés nationaux de biens, services et capitaux en un unique marché fonctionnant selon des règles universelles.

En matière financière et monétaire, on s'accorde souvent à relever trois phases de globalisation: la seconde moitié du XIXe siècle jusqu'à la Première Guerre mondiale, le retour à la convertibilité des années 1920 jusqu'à la crise, et la période néolibérale actuelle.³ Pourtant, ces mondes *a priori* «globalisés» ne sont guère comparables, ou du moins admettent de sérieuses différences, tant au niveau des causes que de la nature du phénomène. Certes, dans les trois situations historiques, on note une poussée relative de libéralisme commercial et financier, et une intégration relative accrue des marchés nationaux. On ne saurait toutefois pousser la

comparaison trop loin tant il est vrai que des instruments de contrôle économique et politique relativement puissants subsistent dans certains modes de globalisation, tel que, par exemple, le mécanisme de l'admission à la cote sur les marchés financiers français et allemands durant la seconde moitié du XIXe siècle, un instrument qui n'est pas sans pouvoir sur les sorties de capitaux dans un monde où règnent pourtant l'étalon-or et un libéralisme poussé.⁴

L'économiste François Chesnais montre que le phénomène actuel, sur le plan monétaire et financier, est lui aussi spécifique et en grande partie lié au démantèlement du système monétaire de Bretton Woods.⁵ Ce système, caractéristique des 30 ans suivant la Seconde guerre mondiale, se traduisait par un rattachement du dollar à l'or et des autres monnaies au dollar. Il créait un instrument de contrôle du crédit par le développement de la masse monétaire. Or le gonflement massif des euro-dollars dès la fin des années 1960 et le démantèlement des institutions de Bretton Woods, combinés à la déréglementation financière, ont lancé un processus unique dans l'histoire, unique par sa nature et sa dimension. Le phénomène a atteint une telle ampleur que certains spécialistes financiers proches de l'idéologie libérale remettent en cause la liberté de flux des capitaux.⁶ Les banques centrales auraient perdu le contrôle de la création monétaire au point que le volume et la volatilité des mouvements de capitaux sont susceptibles de mettre tout le système monétaire international en péril (thèse de *l'auto-destruction* de la globalisation d'Harold James).

Si l'on interprète Barry Eichengreen, c'est un constat similaire qui s'impose. Les conditions d'application de l'étalon-or durant l'entre-deux-guerres (donc le système monétaire international) sont totalement différentes de celles prévalant au XIXe siècle. Les marchés du travail n'ont plus la même flexibilité, la fonction sociale de l'Etat a profondément changé, les flux de migration se sont rigidifiés et le rôle des banques centrales a évolué. Dans cet ordre d'idées, sur le seul plan monétaire, l'Entre-deux-guerres et le régime des taux de change flottants de l'ère post-Bretton-Woods n'offrent guère de possibilités de comparaison non plus. Difficile donc, *a priori*, de voir une continuité historique forte au phénomène de globalisation entre la fin du XIXe siècle, l'entre-deux-guerres, et la fin du XXe siècle.

Les conclusions de Benjamin Cohen ne divergent guère sur la particularité du phénomène actuel, même si l'accent est mis sur d'autres aspects: les relations monétaires et financières ont été profondément bouleversées durant le dernier quart du XXe siècle au profit non seulement de certains Etats, mais surtout de marchés financiers «dé-territorialisés», émergeant comme des acteurs extrêmement puissants dans l'architecture financière mondiale. La redistribution du pouvoir dans la globalisation actuelle découlerait d'un phénomène unique d'interpénétration

croissante d'espaces monétaires et de compétition monétaire sous l'effet des marchés financiers.⁸

A ces premières observations s'ajoute un autre constat. La «globalisation» dans laquelle s'intègre le développement de la place financière suisse aux Etats-Unis au cours de la seconde moitié des années 1930 – à supposer qu'on puisse parler de globalisation – obéit à des mécanismes particuliers, spécifiques aux conditions structurelles politiques et économiques qui l'ont générée. Les conditions dans lesquelles la Suisse évolue alors lui sont propres et ne sauraient être comparées avec celles régnant ailleurs: son système financier est l'un des plus libéraux, et sa politique monétaire l'une des plus fermement axées sur la convertibilité. Or, la «globalisation» de la place financière suisse durant la seconde moitié des années 1930 – que nous allons esquisser plus bas – s'inscrit dans une conjoncture mondiale inverse. Dès l'effondrement du régime d'étalon-or à partir de 1929 – et *a fortiori* dès 1931 – la tendance est clairement au protectionnisme financier et monétaire, voire à l'«autarcie» comme dans le cas de l'Allemagne et de l'Europe centrale d'une manière générale. Si la Suisse, ou en l'occurrence le Credit Suisse semblent «se globaliser», c'est dans un monde qui suit une voie radicalement inverse.

La place financière suisse et la «globalisation» durant l'entre-deux-guerres

Ces deux raisons – natures difficilement comparables des modes de globalisation et «Alleingang» helvétique durant les années 1930 – nous obligent donc à mettre en cause l'idée de la continuité historique de la globalisation. Doit-on pour autant renoncer entièrement à une telle hypothèse? Certainement pas. Si la prudence s'impose au niveau du système financier ou monétaire mondial, rien ne nous empêche d'observer un phénomène de globalisation à une autre échelle: la Suisse ou plus précisément l'activité financière des grandes banques helvétiques dans le système international.

La place financière suisse et son rôle dans le cadre de la structure financière mondiale dépendent étroitement des grandes banques. A l'échelle internationale, ces dernières conservent toutefois durant l'entre-deux-guerres une taille relativement faible en comparaison des instituts américains et anglais. Par ailleurs, comme le montre Youssef Cassis, l'influence internationale de la place financière suisse reste limitée.⁹ Il faudra attendre les années 1950 et surtout 1960 pour que la Suisse s'affirme véritablement comme un acteur financier international de taille. Il n'en demeure pas moins que les grandes banques ont toujours été caractérisées par une forte orientation vers les transactions internationales, par opposition aux banques

cantonales en moyenne beaucoup plus ancrées dans le tissu économique local. Les chiffres de la Société de Banque Suisse (SBS) montrent que les fonds de tiers étrangers¹⁰ gravitent autour de 50% entre 1931 et 1939,¹¹ et 35–40% au cours de la guerre. Selon la conjoncture internationale, le taux des fonds de tiers étrangers peut atteindre 58% (en 1931). Les chiffres du Credit Suisse (CS) et de l'Union de Banques Suisse (UBS) aboutissent à la même conclusion, même s'ils sont légèrement inférieurs en moyenne à ceux de la SBS. Un même constat est à tirer de l'analyse des actifs: entre 1931 et 1939, les engagements à l'étranger dépassent en moyenne la moitié des engagements totaux, et leur taux est sensiblement plus faible au CS et à l'UBS.

Cette situation est le résultat de plusieurs facteurs combinés. Dans un premier temps, elle est le fruit de la structuration progressive des activités financières helvétiques au cours du XIXe siècle, dans le sillage de la révolution industrielle.¹² Les grandes banques restent toutefois des banques universelles, selon le modèle allemand. Elles sont actives tant sur le plan du crédit à court ou long terme (industriel et commercial) que du crédit hypothécaire; elles participent à des syndicats d'émission, et assument en partie l'émission des emprunts d'Etat. Des prises de participation industrielles ne sont pas absentes de leurs activités, bien que généralement faibles et qu'elles soient inscrites dans une logique de diversification d'actifs, soit héritées sous la forme de reliquats d'émissions ou de réalisations de couvertures. Si elles se distinguent des banques cantonales, c'est avant tout – pour notre problématique – sur le plan géographique des activités. Tandis que les banques cantonales sont essentiellement impliquées dans l'activité économique locale ou régionale et drainent des dépôts d'une même nature, les grandes banques sont beaucoup plus fortement engagées au-delà des frontières helvétiques. Leur fonction internationale sera d'ailleurs renforcée par la Première Guerre mondiale et les crédits importants accordés par les instituts suisses aux belligérants:¹³ si l'on considère les chiffres communiqués par les différentes banques, on observe que 95% des crédits aux puissances de l'Entente et aux Etats centraux entre 1914 et 1918 sont le fait des grandes banques, les instituts cantonaux n'accordant qu'un petit 5% des crédits.¹⁴

Un deuxième facteur se joint au précédent. Dès la fin de la Première Guerre mondiale, les grandes banques deviendront *de facto* les principales bénéficiaires de la politique monétaire menée par les autorités politiques et la Banque nationale. Le processus de stabilisation du franc suisse¹⁵ et la politique menée après 1924 créeront un instrument idéal pour les activités financières internationales, celles-là mêmes dont les grandes banques ont fait leur domaine de spécialisation. La politique d'un franc fort et stable fera affluer un volume significatif de fortunes à la recherche de stabilité, et les grandes banques exporteront aisément leurs ca-

pitaux, s'engageant massivement dans le financement industriel, commercial et public à court terme en Allemagne entre 1924 et 1930. Les grandes banques n'ont pas seulement intérêt à un taux de change stable pour faire affluer des capitaux, lorsque les engagements s'effectuent dans une autre monnaie que le franc suisse (c'est le cas pour les USA), elles tendent à valoriser une forte prévisibilité du taux de change, donc sa stabilité.¹⁶ L'effet structurel d'une telle politique monétaire ne saurait être passé sous silence: comme le montrent Olivier Crevoisier, José Corpataux et Alain Thierstein, la politique du taux de change génère des effets inégaux sur les différents secteurs de l'économie, ce qui contribue en outre à façonner la structure spatiale des activités économiques.¹⁷ Indépendamment de l'«imprudence» – ou de l'amour du risque?¹⁸ – des grands instituts qui les mènera à la crise lors du moratoire allemand de 1931, la politique menée est favorable à leurs opérations sur les marchés financiers internationaux.

Il en va tout autant avec le troisième facteur, à savoir l'absence de contrôle des changes en Suisse. Que ce soit durant les phases monétairement critiques de 1933–1936, et de 1939–1940, ou après 1942, jamais la Suisse n'introduira un contrôle des changes. Cette décision, qui n'est pas étrangère aux intérêts de la place financière, bien au contraire,¹⁹ confère ainsi au franc une fonction internationale importante, comme la guerre le montrera.

Retenons en substance que les grandes banques drainent énormément de capitaux étrangers, capitaux qu'elles réexportent à des conditions jugées plus profitables que celles du marché helvétique (effet *plaque tournante*). Certes, les banques régionales ou cantonales ne sont pas absentes des opérations internationales; leur rôle dans ce domaine reste toutefois extrêmement réduit.²⁰ Or, par ce mécanisme découlant de leur fonction dans la structure financière suisse, les grandes banques sont en quelque sorte «structurellement» vouées à la globalisation. C'est dans le cadre de cette spécialisation structurelle que s'inscrit le développement des activités sur le continent américain dès le milieu des années 1930, autant que les crédits aux belligérants durant la Grande Guerre et les engagements en Allemagne au cours des années 1920. Que l'on ne se méprenne toutefois pas sur le sens de cette globalisation: nous ne désignons plus, dans cette idée, un mécanisme mondial d'intégration des marchés nationaux. On a dit que, dès le début des années 1930, la tendance est clairement au repli national, voire à l'autarcie dans certains cas européens. La globalisation dont il est question à ce stade est une orientation structurelle des acteurs internationaux que sont les grandes banques suisses.

Les banques suisses et les Etats-Unis

Au cours des années 1920 déjà, on observe une extension des engagements des banques suisses aux USA.²¹ Ce phénomène reste toutefois modéré, en raison des opportunités qu'offre le marché financier allemand. En septembre 1929, les engagements de la SBS aux USA ne représentent que 8% du total des engagements (suisses et étrangers), alors que l'Allemagne arrive en tête des pays où sont exportés les capitaux avec un pourcentage de 24% des engagements.²² Dès 1924, la demande de capitaux en Allemagne est en effet très forte, et les taux très élevés qui y sont pratiqués génèrent un rendement au-dessus de ce que de nombreux autres pays pourraient offrir. La proximité géographique de l'Allemagne, l'imbrication structurelle des deux économies et les réseaux de connaissances interpersonnelles font que les grandes banques s'engagent surtout outre-Rhin. Le krach de Wall Street et la crise subséquente aux Etats-Unis réduisent les investissements des banques suisses aux USA à une portion congrue (moins de 2% des engagements de la SBS en 1934).²³

C'est au tournant de 1935/36 que les engagements aux Etats-Unis des grandes banques prennent leur envol. Les chiffres de la première des grandes banques (première en termes de total du bilan), la SBS, sont éloquentes. La mesure des engagements aux Etats-Unis par rapport au total des engagements à l'étranger fait apparaître une évolution radicale de 2% en 1934 à 24% en 1937 et 51% trois ans plus tard. Les USA parviennent ainsi rapidement au premier rang des pays où la SBS exporte ses capitaux.

Le processus est semblable au Credit Suisse, la deuxième des grandes banques. Dès le tournant de 1935/36, le développement des investissements aux USA est massif, même si les chiffres à disposition²⁴ montrent qu'il est légèrement inférieur à celui de sa consœur bâloise. Le calcul valable pour les trois premières grandes banques cumulées montre que par rapport au total du bilan (et non plus par rapport aux engagements), leurs capitaux placés aux USA atteignent près d'un cinquième du bilan au début de la guerre.

Le phénomène est marqué. Encore ne s'agit-il là que des avoirs en bilan. S'ajoute à ces investissements la gestion de fortune hors bilan, plus difficile à cerner statistiquement, mais qui obéit à une même tendance générale.²⁵

Tab. 1: *Principaux engagements de la SBS par pays (en milliers de francs suisses)*

Année	Etats-Unis	Allemagne	France	Engagements étrangers total	Engagements aux USA (%)
1934	11'221	119'842	105'497	590'851	2
1935	41'112	97'450	69'427	477'769	9
1936	106'355	74'491	48'214	667'930	16
1937	188'419	53'932	75'627	787'995	24
1938	142'179	47'494	53'756	623'378	23
1939	295'151	39'533	36'016	654'262	45
1940	295'184	38'567	18'129	578'764	51
1941	305'332	40'510	14'685	594'373	51
1942	234'706	36'226	27'087	527'727	44
1943	277'051	33'874	24'057	545'087	51
1944	282'944	27'328	27'418	583'654	48
1945	339'815	14'644	25'735	628'142	54

Source: Fior, Michel, *Les banques suisses, le franc et l'Allemagne. Contribution à une histoire de la place financière suisse, 1924–1945*, Genève 2002, p. 225.

Tab. 2: *Engagements de la SBS, du CS et de UBS aux USA par rapport au total des bilans (en milliers de francs suisses)*

Année	Engagements aux Etats-Unis	Engagements étrangers totaux	Total bilans	Etats-Unis dans engagements étrangers (%)	Etats-Unis dans total bilans (%)
1935	102'813	1'090'104	2'495'428	9	4
1936	189'129	1'148'491	3'062'949	16	6
1937	297'884	1'344'624	3'262'907	22	9
1938	238'591	1'084'070	3'141'296	22	8
1939	545'465	1'119'834	3'000'609	49	18
1940	565'100	1'005'053	3'139'535	56	18
1941	455'782	891'578	3'168'855	51	14
1942	377'164	790'406	3'334'747	48	11
1943	455'916	830'977	3'561'765	55	13
1944	498'485	898'083	3'727'366	56	13
1945	624'899	1'018'603	4'589'064	61	14

Source: CIE (cf. note 10), p. 601–611.

Nature et causes de cette «poussée de globalisation»

Trois catégories de paramètres entrent en ligne de compte pour expliquer cette «poussée de globalisation»: le contexte structurel, la conjoncture économique-financière et le facteur politique.

Dans le *contexte structurel*, rappelons dans un premier temps le libéralisme relativement poussé en matière d'activités financières internationales. La Suisse, même au cours des années de guerre et leur cortège de problèmes monétaires, n'introduira jamais de contrôle des changes; les capitaux pourront sans difficulté se placer outre-Atlantique et même lors de l'hémorragie qui caractérise la période de septembre 1939 (début de la guerre) à juin 1940 (armistice),²⁶ la BNS renoncera à toute mesure de contrôle. Le tableau 2 ci-dessus reflète clairement ce processus qui ne se traduit pas que par une augmentation rapide des engagements des grandes banques aux USA, mais aussi par une forte baisse des réserves monétaires de l'Institut d'émission. D'autre part, la Loi fédérale sur les banques de 1934 n'institue qu'un instrument de contrôle très souple des activités bancaires. Son application dans le domaine des flux internationaux de capitaux est par ailleurs empreinte d'un libéralisme bien helvétique. Aucune entrave sérieuse ne se dresse donc devant les exportations de capitaux suisses aux Etats-Unis.

Il en va plus ou moins de la même manière du côté américain. Malgré la fin de l'étalon-or international, la politique américaine reste relativement libérale jusqu'au début de la guerre, et aucune entrave sérieuse ne freine les investisseurs helvétiques. Sur le plan monétaire également, le dollar – dévalué en 1933 – revient à une nouvelle forme réduite d'étalon-or en 1934, et il n'abandonnera totalement sa convertibilité qu'en juin 1941 (*freezing*).

La *conjoncture économique-financière* se présente, elle, sous une forme asymétrique. D'un côté, les grandes banques suisses recherchent de nouveaux placements pour leurs capitaux. Les débouchés traditionnels des euphoriques années 1920 ont en effet disparu: la crise de 1931 a rayé l'Europe centrale, et surtout l'Allemagne, des destinations principales de capitaux suisses. Il faut se rappeler en effet que l'Allemagne représentait le quart des engagements de la SBS en 1929. La proportion est encore plus marquée chez la deuxième plus grande banque, le Credit Suisse. Après le moratoire de 1931, les banques suisses ne cherchent, évidemment, qu'à se désengager de l'économie allemande à moindres frais. En outre, après la crise bancaire et la dévaluation de 1936, à la suite de l'arrivée au pouvoir du Front populaire, les dépôts affluent à nouveau dans les passifs des banques; entre 1936 et 1937, ce ne sont pas moins de 300 millions de francs qui entrent, sous la forme de dépôts étrangers, dans les passifs de la SBS.²⁷ Les grandes banques cherchent donc de nouveaux débouchés pour leurs capitaux en arrivée.

De l'autre côté, les USA sortent de la crise avant l'Europe continentale et présentent un potentiel de croissance supérieur à celui du Vieux Continent. Certes, le chômage ne se résorbe que très lentement et seule la production massive d'armement dès le début de la guerre y mettra un terme; dès 1934 toutefois, le PNB réel américain augmente pour atteindre, trois ans plus tard, son niveau d'avant la crise.²⁸ De surcroît, la politique de New Deal et son financement offrent des opportunités de placement dans des bons du Trésor et dans des obligations à long terme considérables.²⁹ Ces emprunts publics sont une des affectations principales des engagements de la SBS dès 1936. La tendance ne cessera d'ailleurs pas avec le début de la guerre mais se renforcera de manière extrêmement marquée pour atteindre son apogée en 1944. A cette date, la SBS immobilisera plus de 10% de ses actifs en bons du Trésor américain. Enfin, on l'a dit, le billet vert dévalué regagne l'étalon-or en 1934, restaurant ainsi face aux investisseurs suisses la confiance dans le dollar comme moyen de paiement et de réserve internationale.

Les grandes banques se seraient-elles abstenues d'un engagement trop massif outre-Atlantique en raison des menaces que ferait planer le New Deal en matière de fiscalité et d'inflation (endettement public)? La lecture d'un document de 1937 reproduisant les propos du banquier genevois René Hentsch, de retour des USA, semblerait *a priori* autoriser une telle analyse.³⁰ Peut-être ces mesures interventionnistes ont-elles encouragé les banques à repousser autant que possible l'ouverture de *succursales* aux Etats-Unis; on sait toutefois que les grandes banques exploitent des avantages «non transférables», tels que la stabilité de son système politique et – jusqu'à un certain point seulement – le secret bancaire, éléments peut-être plus importants dans le refus d'ouvrir des succursales avant le début de la guerre. Force est de constater en outre que les données statistiques présentées ci-dessus montrent clairement que, sur le plan de l'exportation des capitaux, la politique économique et financière de Roosevelt n'a guère retenu les grandes banques.

Le *facteur politique* entre en ligne de compte plus tard, dès 1938 seulement, et aboutira, d'une part, à précipiter le processus d'extension des activités aux USA et, d'autre part, à lui conférer un côté institutionnel: la création des deux sièges new-yorkais des deux plus grandes banques. A partir de l'Anschluss, les capitalistes ne considèrent plus l'Europe (continentale et Grande-Bretagne) comme digne de confiance. La crise des Sudètes et leur annexion ne feront que renforcer la crainte d'une occupation. Des clients importants des grandes banques manifestent ainsi leur intention de quitter leur banque suisse pour confier leurs dépôts à d'autres instituts implantés aux Etats-Unis. La Direction générale de la SBS discute par exemple le 26 septembre 1938, peu de jours donc avant la Conférence de Munich, du cas d'un client du siège de Zurich. Ce client, de nationalité italienne, présenté comme «l'un des plus gros du siège de Zurich», menace de quitter la SBS pour

transférer ses avoirs dans une banque américaine: «Dans la nervosité ambiante il est à craindre que ce client nous quitte au cas où nous ne pouvons pas lui offrir des facilités similaires», déclare un directeur général de la grande banque bâloise.³¹ Au début de 1939, la Société de Banque Suisse lance ainsi le processus qui aboutira à l'ouverture, quelques mois plus tard (en octobre 1939), de son siège de New York, la «Swiss Bank Corporation New York Agency». Le Credit Suisse suit un raisonnement exactement similaire, sans concertation toutefois avec sa consœur bâloise, et ouvrira son siège américain le 10 mai 1940. (Demi-)coïncidence de l'histoire: la veille, Hitler envahissait la Hollande, la Belgique et le Luxembourg. L'objectif de la SBS et du CS ne consiste pas, dans un premier temps, à développer leur volume d'activité en s'implantant sur le Nouveau Continent, mais à placer leurs actifs et ceux de leurs clients en lieu sûr, et éviter ainsi de perdre des clients. Aucune stratégie à long terme n'inspire alors les banques suisses; comment pourrait-il en aller ainsi dans un contexte politique international pour le moins mouvant. A la fin du conflit toutefois, on n'assistera pas à un démantèlement de la structure mise sur pied aux USA pour se prémunir des risques de guerre, mais au contraire à un développement des activités; ces activités avaient d'ailleurs déjà pris de l'importance au cours du conflit, notamment par le biais du financement des relations commerciales américano-suisse. Les sièges américains des banques confirmeront alors leur fonction d'instrument stratégique de développement des activités internationales de la place financière suisse à un moment où le cœur mondial de la finance se sera solidement implanté à Wall Street.

Quelle globalisation?

La globalisation du Credit Suisse telle qu'elle est vantée par la publicité du groupe bancaire zurichois s'inscrit-elle dans une tendance générale qui remonte aux années 1930? Le Credit Suisse ne se globalise-t-il vraiment qu'à partir de l'ouverture de son siège américain? De «quelle globalisation» parlons-nous? Autant de questions ont sillonné cette contribution et peuvent se synthétiser en quatre points centraux.

1. Les grandes banques suisses ont par nature, en raison de leur fonction dans le système financier helvétique et des atouts dont elles disposent, toujours été fortement impliquées dans les transactions internationales; elles sont en quelque sorte «globalisées par nature». Le développement des engagements aux USA correspond ainsi dans un premier temps (1935–1939) moins à une intensification de la globalisation qu'à un recentrage géographique. De l'Europe centrale (Allemagne surtout), les banques se déplacent sur le Nouveau Continent.

2. Des raisons politiques particulières interviennent dès 1938 dans le processus d'extension des activités outre-Atlantique: la marche vers la guerre et le besoin de sécurité financière. On est loin de l'idée quelque peu réductrice de la quête de croissance et d'une intégration de marchés fortement déréglementés, comme c'est le cas de nos jours: la «globalisation des grandes banques» admet ainsi également une origine relevant de facteurs politiques immédiats.

3. On peut voir dans ce phénomène de recentrage une forme d'intensification stratégique de la globalisation en ce sens que les grandes banques distendent leurs liens avec le marché financier européen pour s'impliquer progressivement dans le système financier américain, cœur du système monétaire et financier international de l'après-guerre.

4. Si les banques suisses sont fortement intégrées dans les opérations internationales, encouragées d'ailleurs par le libéralisme de la législation suisse et la politique monétaire, elles évoluent alors – à la fin des années 1930 et début de la guerre – dans un monde en «dé-globalisation» générale. Ce à quoi on assiste ressemble donc à des mouvements asymétriques de globalisation, qui jettent un regard différent sur un phénomène qu'on a souvent tendance à décrire comme étant homogène (ou précisément «global»).

En dépit de ces spécificités, force est de souligner l'implication marquée de la place financière suisse dans l'appareil financier américain qui deviendra après la guerre le cœur du système de Bretton Woods.

Notes

- 1 Jung, Joseph, *Von der Schweizerischen Kreditanstalt zur Credit Suisse Group: eine Bankengeschichte*, Zürich 2000, p. 74.
- 2 Strange, Susan, *The Retreat of the State. The Diffusion of Power in the World Economy*, Cambridge 1996, p. xiii.
- 3 James, Harold, *The End of Globalization. Lessons from the Great Depression*, Cambridge (Mass.), London 2001. Voir également Flandreau, Marc, «Le début de l'histoire: globalisation financière et relations internationales», *Politique étrangère* 3–4 (2000), p. 673–686.
- 4 Voir notamment Poidevin, Raymond, *Les relations économiques et financières entre la France et l'Allemagne de 1898 à 1914*, Paris 1998 (1ère édition 1969).
- 5 Chesnais, François, *La mondialisation du capital*, Paris 1998, p. 212 ss.
- 6 James (cf. note 3), p. 2–3.
- 7 Eichengreen, Barry, *Globalizing capital: a history of the international monetary system*, Princeton (N. J.) 1996.
- 8 Cohen, Benjamin J., *The Geography of Money*, Ithaca, London 1998, notamment p. 4–5. Sur la question des acteurs transnationaux, voir également Strange, Susan, *States and Markets*, London, New York 1994.
- 9 Cassis, Youssef, «Commercial Banks in 20th-century Switzerland», in: Cassis, Youssef; Feldman, Gerald D.; Olsson, Ulf (ed.), *The Evolution of Financial Institutions and Markets in Twentieth-century Europe*, Aldershot 1995, p. 64–77, p. 68.

- 10 Dépôts étrangers par rapport aux dépôts totaux. Ce calcul écarte donc les fonds propres des passifs. Le calcul effectué par la Commission Bergier (Commission indépendante d'experts Suisse – Seconde Guerre mondiale (éd.) [CIE], *La place financière et les banques suisses à l'époque du national-socialisme; les relations des grandes banques avec l'Allemagne (1931–1946)*, Lausanne, Zurich 2002, p. 586, tab. 2) mesure les fonds de tiers étrangers par rapport au total du bilan.
- 11 Des données statistiques fiables, comparables entre banques et continues dans le temps ne sont disponibles que dès 1931.
- 12 Voir Cassis, Youssef; Tanner, Jakob; Debrunner, Fabienne, «Finance and financiers in Switzerland, 1880–1960», in: Cassis, Youssef (éd.), *Finance and Financiers in European history, 1880–1960*, Cambridge 1992, p. 293–316, p. 294 ss.
- 13 Cassis (cf. note 9), p. 67.
- 14 Ruggia, Luciano, «Les relations financières de la Suisse pendant la première Guerre Mondiale», in: Cassis, Youssef; Tanner, Jakob (éd.), *Banken und Kredit in der Schweiz (1850–1930)*, Zürich 1993, p. 77–95, p. 91.
- 15 Ruoss, Eveline, *Die Geldpolitik der Schweizerischen Nationalbank 1907–1929, Grundlagen, Ziele und Instrumente*, Zürich 1992.
- 16 Frieden, Jeffrey A., «The politics of exchange rates», in: Edwards, Sebastian; Naim, Moises (éd.), *Mexico 1994, Anatomy of an Emerging Market Crash*, Washington 1997, p. 85 ss. Frieden, Jeffrey A., «Exchange rate politics: contemporary lessons from American history», *Review of International Political Economy* 1 (1994), p. 81 ss.
- 17 Crovoisier, Olivier; Corpataux, José; Thierstein Alain, *Intégration monétaire et régions: des gagnants et des perdants*, Paris 2001.
- 18 Pohle, Monika, «Risk, information and noise: risk perception and risk management of French and German banks during the nineteenth century», *Financial History Review* 2 (1995), p. 25–39. Pohle Fraser, Monika, «Noisy optimists. Risk and Information Management in German and French Banks in the 19th and early 20th Centuries», à paraître.
- 19 DDS 13, no 239, p. 566–571, lettre de la direction générale de la Banque nationale suisse (E. Weber, F. Schnorf) au chef du Département des finances et des douanes (E. Wetter), 16 février 1940: «Besonders ungünstig würde sich die Devisenbewirtschaftung im Kapitalverkehr auswirken. Es bestände die Gefahr, dass unsere Einnahmen aus den Anlagen im Auslande weiter schrumpfen und mit den andern Posten der Ertragsbilanz nicht mehr zum Ausgleich des Passivsaldo der Handelsbilanz genügen würden.»
- 20 Signalons que la Banque cantonale de Berne et la Banque cantonale de Zurich ont elles aussi des engagements en Allemagne. Voir notamment Halbeisen, Patrick, «Bankenkrise und Bankengesetzgebung in den 30er Jahren», in: Guex, Sébastien (dir.), *Krisen und Stabilisierung. Die Schweiz in der Zwischenkriegszeit*, Zurich 1998, p. 63.
- 21 Wilkins, Mira, «Swiss investments in the United States 1914–1945», in: Guex, Sébastien (éd.), *La Suisse et les grandes puissances, 1914–1945*, Genève 1999, p. 91–139, p. 106.
- 22 UBS SA, CHA Basle, Fonds SBC, 020'003.002, Quartalsberichte zuhanden des Verwaltungsrates, Bericht III. Quartal 1929, 26 novembre 1929, p. 10–11.
- 23 UBS SA, CHA Basle, Fonds SBC, RW 3193 Nationalbankbilanz 1931–1948.
- 24 Jung, Joseph (éd.), *Zwischen Bundeshaus und Paradeplatz. Die Banken der Credit Suisse Group im Zweiten Weltkrieg*, Zurich 2001, p. 442. CIE (cf. note 10), p. 604–607.
- 25 CIE (cf. note 10), p. 491.
- 26 Crettol, Vincent; Halbeisen, Patrick, *Les motivations monétaires des opérations sur or de la Banque nationale suisse pendant la Seconde Guerre mondiale*, Zurich 1999, p. 20.
- 27 UBS SA, CHA Basle, Fonds SBC, RW 3193 Nationalbankbilanz 1931–1948.
- 28 Chandler, Lester V., *America's Greatest Depression 1929–1941*, New York 1970, p. 129.
- 29 Chandler (cf. note 28), p. 170, 183.
- 30 CIE (cf. note 10), p. 489.
- 31 UBS SA, CHA Basle, Fonds SBC, 101'208.001, Akten Speich, note du 26 septembre 1938.